



Toute personne désireuse de s'installer comme indépendant à titre principal ou complémentaire doit pouvoir faire la preuve qu'elle a suivi les cours dans le but d'obtenir le "Certificat relatif aux connaissances de gestion de base". Cette formation reconnue et homologuée suffit pour procéder à votre enregistrement auprès de la banque carrefour des entreprises.

CONDITIONS D'ADMISSION

Chef d'entreprise :

- 18 ans
- 4ème année secondaire réussie en général ou en technique ou 6ème année secondaire en professionnel réussie ou certificat d'apprentissage ou réussite d'un examen d'entrée.

Si vous n'êtes pas dans les conditions ci-dessus, veuillez consulter les dates des prochains examens d'admission.

Attention, participation de 30 euros (à payer par bancontact) pour les examens d'entrée et inscription obligatoire à l'accueil de l'efp.

Inscriptions du 02 mai au 06 juin et du 02 juillet au 13 juillet les mercredis matins de 9h30 à 11h30 et jeudis après-midi de 13h30 à 15h30 sur rendez-vous au 02 370 85 11. Merci de vous munir de votre carte d'identité, de la copie de votre diplôme et d'avoir 285 euros (payable par carte bancaire).

CATÉGORIE(S)

Type :

Chef d'entreprise

Centre d'intérêt :

Gestion

Période :

Soirée - Après midi - Matin

HORAIRE

Apprentissage

Pas de formation en apprentissage

Chef d'entreprise

Il reste encore des places disponibles pour les sessions suivantes :

FAG A : du 1/10/2018 au 22/01/2019 les lundis, mardis et mercredis de 09h30 à 13h00

FAG B : du 1/10/2018 au 25/01/2019 les lundis, mardis et vendredis de 13h30 à 17h00

FAG C : du 2/10/2018 au 25/01/2019 les mardis, mercredis et vendredis de 18h00 à 21h30

FAG D : du 26/11/2018 au 19/03/2019 les lundis, mardis et mercredis de 09h30 à 13h00

FAG E : du 27/11/2018 au 22/03/2019 les mardis, mercredis et vendredis de 13h30 à 17h00

FAG F : du 27/11/2018 au 22/03/2019 les mardis, mercredis et vendredis de 18h00 à 21h30

FAG G : du 28/01/2019 au 22/05/2019 les lundis, mardis et mercredis de 09h30 à 13h00

FAG H : du 29/01/2019 au 21/05/2019 les mardis, mercredis et vendredis de 13h30 à 17h00

FAG I : du 28/01/2019 au 22/05/2019 les lundis, mercredis et jeudis de 18h00 à 21h30

FAG M : du 06/05/2019 au 03/07/2019 et du 19/08/2019 au 16/09/2019, les lundis, mardis et mercredis de 09h30 à 13h00

QUALITÉ(S) ESSENTIELLE(S)

Esprit d'entreprendre - vouloir devenir indépendant

CONTEXTE ET DÉBOUCHÉ(S)

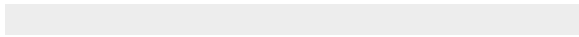
Pouvoir s'installer comme indépendant dans tous les métiers non protégés.

Si vous voulez être indépendant dans un métier protégé, vous devez avoir, en plus de la gestion, le diplôme du métier.

La gestion accélérée se fait en 16 semaines calendrier.



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA COFOP INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR.



CHEF D'ENTREPRISE

Minerval : 285 euros / an

OCCUPATION DANS LE MÉTIER

Chef d'entreprise :

Pas de stage

MATIÈRES

Chef d'entreprise :

Cours de gestion : 160 h sur 16 semaines :

Création d'entreprise (droit)

Aspects financiers

Aspects comptables

Aspects fiscaux

Gestion commerciale

Législation

Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales

Stratégie commerciale

Plan financier

AVANTAGES ET EXIGENCES

+ Avantages :

Obtention rapide du certificat de connaissances de gestion de base

- Exigences :

Assiduité aux cours (3 x par semaine) pendant 16 semaines

MÉTIER ASSOCIÉS

Gestion, Gestionnaire de petite entreprise, Microsoft Office : passez à la vitesse supérieure !

D'autres formations de ce type sont organisées dans le réseau IFAPME

TITRES OBTENUS

Chef d'entreprise

Certificat de connaissances de gestion de base

PLUS D'INFORMATIONS?

Sur les cours : 02 370 85 11

Mail: pole.gestion@efp-bxl.be

Site internet: www.efp-bxl.be